



Le bimestriel d'information de la Commune de JARD-sur-MER

PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DU PAYRE



LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL ONT LANCÉ UNE ÉTUDE DE PRÉSÉRATION ET DE MISE EN VALEUR DU SITE NATUREL DU PAYRÉ, ELLE A POUR OBJECTIF DE PRÉSERVER ET VALORISER LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DU SITE DU PAYRÉ TOUT EN «IMAGINANT DE NOUVELLES FORMES DE DÉCOUVERTE DES ESPACES» COMPATIBLES AVEC LA FRAGILITÉ DE CE SITE. LA MISE EN VALEUR DE CE PATRIMOINE DOIT ÊTRE PENSÉE DE MANIÈRE GLOBALE ET COHÉRENTE, EN ÉQUILIBRE AVEC LA CONSERVATION DES MILIEUX.

Cet ensemble de milieux littoraux remarquables (dunes, boisements, marais, estuaire de rivières) s'étend sur près de 1 900 hectares sur les communes de Talmont Saint Hilaire et Jard sur Mer. La zone d'étude se révèle donc importante et pour la commune de Jard sur Mer de nombreux sites sont concernés :



Les Marais



L'Abbaye du Lieu Dieu



La Pointe du Payré



Plus concrètement, cette étude devrait aboutir sur des moyens à mettre en oeuvre en fonction de différents enjeux : écologiques, paysagers, touristiques et économiques.

Ces moyens auront notamment pour but de :

- > Restaurer les secteurs dégradés (comme le surpiétinement),
- > Préserver et conforter les dunes comme celle de la Mine ou de Ragounite.
- > Réorganiser et requalifier les cheminements, les stationnements et l'accueil du public dans la forêt littorale.
- > Intégrer au paysage la future voie verte en recherchant un tracé conciliant la découverte du site et la préservation de son environnement.
- > ...

Il s'agit des débuts d'une réflexion sur le long terme qui est nécessaire pour la préservation de notre environnement et qui permettra la mise en valeur de notre territoire.

SOMMAIRE

Pleins phares sur ..
- Notre Environnement

Actualités
- Partenariat avec le SIEEJ
- Vigilance aux démarchages
- Travaux en cours

Vie quotidienne :
- Parcours du Coeur,
- Expositions,
- Le Permis Piéton,
- Prochaines manifestations.

NOTRE ENVIRONNEMENT

A L'ARRIVEE DU PRINTEMPS...

- > Pensez à élaguer vos arbres et tailler vos haies, notamment s'ils dépassent sur la voie publique.
- > L'élagage permet de supprimer des branches gênantes (envers les piétons, cyclistes, poussettes...) ou inesthétiques et de renforcer l'arbre.
- > Prenez aussi quelques minutes pour nettoyer vos trottoirs.

Toutes ces actions contribuent à entretenir ou améliorer le cadre de vie de notre commune.



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE : UN PLAN VERT À JARD SUR MER

Le service des Espaces Verts a mis en place un Plan Vert adapté aux besoins de la commune.

Qu'est-ce que la « Gestion Différenciée » ou « Plan Vert » ?

Le Plan Vert s'inscrit dans la démarche de développement durable. Il consiste à réaliser un entretien qui est adapté aux espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages.

Ce plan répond à différents objectifs :

- > Préserver la biodiversité des espaces naturels
- > Limiter les pollutions
- > Gérer les ressources naturelles
- > Valoriser l'identité des paysages communaux
- > Mettre en valeur les sites de prestiges patrimoniaux
- > Améliorer le cadre de vie des habitants
- > ...



La mise en oeuvre du Plan Vert :

La mise en place de la gestion différenciée impose la réalisation d'un inventaire quantitatif et d'un inventaire qualitatif afin de bien connaître les espaces verts pour ensuite définir le type d'entretien qui leur convient.

À Jard sur Mer, les espaces verts ont été classifiés en quatre « Codes de Gestion », en fonction de leur fréquentation, leur localisation, leur utilisation etc.

- > **Code de Gestion 1** : Zone à fréquentation importante, vitrine de la ville, entretien intensif et très soigné.
- > **Code de Gestion 2** : Zone à forte fréquentation en saison estivale, nécessite un aspect soigné, soutenu.
- > **Code de Gestion 3** : Aspect rustique conservé et gestion moins soutenue.
- > **Code de Gestion 4** : Espace laissé dans son état naturel avec un entretien 1 à 3 fois par an si besoin par souci de sécurité.

Une attention particulière est aussi apportée à l'utilisation des produits phytosanitaires. Ils sont de moins en moins utilisés. La commune de Jard sur mer s'est engagée avec le SAGE, au travers d'une charte territoriale, à réduire l'utilisation des désherbants et/ou pesticides. L'objectif étant d'atteindre le « ZERO PHYTO ». Aujourd'hui, la commune de Jard-sur-Mer a diminué de 69% l'utilisation de ces produits par rapport à leur niveau de 2002.

PRENONS SOIN DE L'EAU

Consultation du public sur l'eau jusqu'au 18 juin 2015

L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?

Une consultation auprès des citoyens est mise en place par le «comité de bassin Loire-Bretagne» afin d'avoir votre avis sur les plans de gestion en cours d'élaboration.

Jard-sur-Mer est directement concerné par cette initiative, du fait de sa situation entre mer et marais.

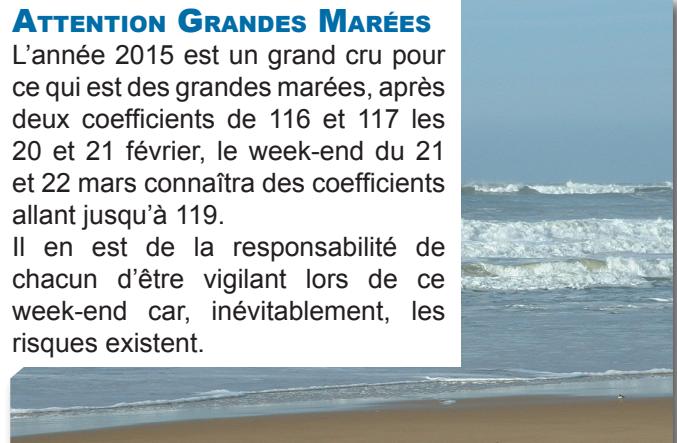
Votre avis sera précieux pour préparer le plan de gestion des eaux et le plan de gestion des risques d'inondation pour les années 2016 à 2021.

Répondez en ligne sur
www.prenons-soin-de-eau.fr

ATTENTION GRANDES MARÉES

L'année 2015 est un grand cru pour ce qui est des grandes marées, après deux coefficients de 116 et 117 les 20 et 21 février, le week-end du 21 et 22 mars connaîtra des coefficients allant jusqu'à 119.

Il en est de la responsabilité de chacun d'être vigilant lors de ce week-end car, inévitablement, les risques existent.



PARTENARIAT AVEC LE SIEEJ

L'Espace Enfance Jeunesse existe depuis 2008 et était jusqu'à aujourd'hui uniquement financé par le SIEEJ (Syndicat Intercommunal Educatif Enfance Jeunesse) qui regroupe les communes de Jard sur Mer et St Vincent sur Jard.



Dans une optique de mutualisation, les maires de Jard sur Mer, St Vincent sur Jard, St Hilaire la Forêt, Le Bernard, Longeville sur Mer et Avrillé, ainsi que l'association des 4 saisons ont signé un partenariat pour le fonctionnement de l'Espace Enfance Jeunesse.

Ce partenariat permet aux enfants des communes voisines de profiter des installations de l'Espace Enfance Jeunesse aux mêmes conditions, notamment tarifaires, que les enfants originaires de Jard et St Vincent sur Jard.

Parallèlement, les communes de Longeville s/Mer et Le Bernard ont décidé de supprimer leurs centres de loisirs communaux.

L'Espace Enfance Jeunesse accueille les enfants le mercredi après-midi, pendant les petites et grandes vacances ainsi que le samedi après midi pour les jeunes à partir de 12 ans. L'équipe d'animation et l'ensemble des équipements de l'Espace Enfance Jeunesse permettent un accueil de qualité et proposent ainsi des activités variées : manuelles, sportives, artistiques, culturelles ou même culinaires, etc.

TRAVAUX EN COURS

Rue Georges Clemenceau



Dans le cadre du réaménagement de la rue Clemenceau, qui prévoit la réfection totale de la chaussée et la création d'une piste cyclable à double sens à l'automne 2015, les travaux préliminaires réalisés par l'entreprise COLAS sont actuellement en cours. Ils consistent notamment à la réfection des conduites d'assainissement en très mauvais état (vieilles d'une cinquantaine d'années), ainsi que la réfection des conduites d'eaux pluviales.

Salle des fêtes



Les travaux de rénovation et de mise aux normes environnementales de la salle des fêtes de la mairie se poursuivent bon train.

Après la réfection et la mise aux normes du chauffage et de l'isolation, qui permettront une amélioration des performances thermiques, ce sont désormais le revêtement du sol et les peintures qui ont pris le relais. Les ouvertures intérieures du bâtiment sont fabriquées à l'identique et ont été mises en place début février.

Capitainerie Annexe



Le bâtiment annexe de la capitainerie à l'aire technique de Morpoigne est sorti de terre.

Outre un bureau réservé à l'accueil des plaisanciers, il comportera un local technique (garage/atelier), des sanitaires (wc et douches) réservés aux usagers du port ainsi que des toilettes à la disposition du public fréquentant la plage de Morpoigne. La fin des travaux et la livraison sont prévues pour mai/juin.

Pense Bête...

ÉLECTIONS DEPARTEMENTALES

Cette année vous allez voter afin d'élire les nouveaux conseillers départementaux les **22 & 29 mars 2015**. Pensez à vous munir de votre carte d'électeur et de d'une pièce d'identité.

OPÉRATION « MARIANNE DU CIVISME »

Lors des élections européennes de 2014, Jard-sur-Mer a obtenu le meilleur taux de participation électoral pour les communes de 1 001 à 3 500 électeurs. L'Association Vendéenne des Anciens Maires, pour l'opération « Marianne du Civisme », a décerné à la municipalité le **Diplôme Or de la Marianne du Civisme**.

VIGILANCE FACE AUX DÉMARCHAGES À DOMICILE

La vente (ou autre) sont des prétextes pour s'introduire dans le domicile.

- > Toujours être méfiant des personnes inconnues.
- > Utilisez votre viseur optique et/ou l'entrebâilleur quand une personne frappe à la porte.
- > Soyez vigilant aux employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs téléphoniques ou internet, des policiers ou gendarmes (même en uniformes) qui se présentent. Demandez toujours une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention et ne laissez pas entrer en cas de doute.
- > Si vous faites rentrer la personne, demandez, si possible, la présence d'un voisin mais surtout suivez-la dans tous ses déplacements et ne la laissez jamais seule.
- > Ne révélez jamais où sont cachés vos bijoux, votre argent ou objets de valeur.
- > En cas de démarchage, ne vous laissez pas abuser en signant des documents qui vous semblent compliqués.

Signalez les comportements ou passages suspects en contactant la Police Municipale : 02 51 33 99 33 ou le 17.

LES PARCOURS DU COEUR SCOLAIRE

Depuis quelques années maintenant, les enfants des écoles jardaises participent au programme « Les Parcours du Coeur ». L'opération est renouvelée cette année le **vendredi 27 mars**. Cette journée permettra de sensibiliser les enfants sur le sujet et de leur expliquer comment prendre soin de leur coeur.

Durant cette journée, les enfants auront l'occasion de faire du tennis de table, du kim-ball ou encore du Molky. Le restaurant scolaire adaptera aussi son repas en fonction du programme.



LES ENFANTS JARDAISS PASSENT LE PERMIS PIÉTON

Mardi 3 février, les enfants jardais ont eu la visite de la Police Municipale et de la Gendarmerie à l'école pour passer le « Permis Piéton ».

Ce permis a pour but d'expliquer aux enfants les risques autour « des piétons ». Ils sont plus exposés que les adultes et doivent développer des réflexes de précautions.

Differentes situations ont pu être analysées avec les enfants par le biais de vidéos mettant en scène différents comportements (bons et mauvais). Ces extraits ont apporté aux enfants des exemples concrets, sur lesquels ils ont été évalués par un questionnaire permettant l'obtention ou non du « Permis Piéton ». La remise officielle du permis se fera avec l'équipe enseignante, la Gendarmerie, la Police Municipale et les élus municipaux.



Suite à ce permis, les enfants jardais seront probablement des piétons plus prudents que les adultes.

LES ECOLES FONT LEUR CARNAVAL

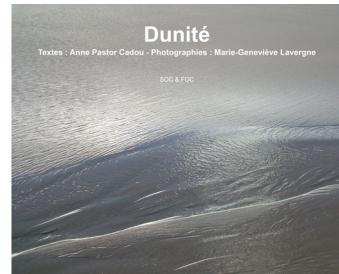
Le carnaval des écoles aura lieu le **samedi 14 mars**, avec pour thème « des contes et légendes ».

Départ à 10h00 - Centre Ville. N'hésitez pas à venir encourager nos enfants !



EXPOSITIONS DE L'ESPACE CULTUREL

«Dunité», une exposition de photographies visible à l'Espace Culturel jusqu'au 4 avril. Elle vous permettra d'observer des instants photographiques saisis en bord de mer. Cette exposition sera agrémentée d'une animation «Poésie en Musique» **le vendredi 6 mars à 19h00** à la bibliothèque, à l'occasion du Printemps des Poètes.



Une seconde exposition de photographies sera à découvrir du **13 avril au 30 mai**. Celle-ci est proposée par le Club Photo de Jard Accueil et aura pour thème « Les rues de Jard sous un autre angle ».



PROCHAINES MANIFESTATIONS

(sous réserve de modifications)

MARS

Vendredi 6 :

16h00 - Après-midi crêpes des Randonneurs
Salle des Ormeaux

Samedi 7 :

19h00 - Poésie en Musique - Espace Culturel

Mardi 10 :

12h00 - Repas dansant de l'UNC

Samedi 14 :

Salle des Ormeaux

Dimanche 15 :

13h30 - Concours de belote des Amis Jardais

Mardi 17 :

Salle des Ormeaux

Vendredi 20 :

14h30 - Connaissance du Monde « Japon »

Samedi 21 :

Lez'Arts s/Mer – Cinéma

Dimanche 22 :

10h00 - Carnaval des écoles

Mardi 24 :

Centre ville

Vendredi 27 :

Repas adhérents Country

Samedi 28 :

Salle des Ormeaux

Dimanche 29 :

14h00 - Loto de la Gym

AVRIL

Vendredi 3 :

Représentation Théâtrale – Salle de Cinéma

Dimanche 19 :

Représentation Théâtrale - Salle de Cinéma

Parcours du cœur scolaire – Salle Omnisports

Représentation Théâtrale - Cinéma

10h00 - Portes ouvertes – Ecole St Joseph

Représentation Théâtrale – Salle de Cinéma

Représentation Théâtrale - Salle de Cinéma

20h30 - Tournoi des AJT – Salle Omnisports

8h00 - Randonnée gourmande Office de Tourisme

Salle des Ormeaux (Départ)